

ABONNEMENT

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Saumur

Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

L'ÉCHO SAUMUROIS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf résiliation dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

on s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 3 SEPTEMBRE

PROCHAINE BATAILLE

Pendant que les socialistes conspiraient contre tout le monde, les radicaux préparent la guerre contre les opportunistes, et la rentrée des Chambres sera inaugurée, dit-on, par une interpellation dangereuse pour le gouvernement.

Le but de cet assaut est très clair : il s'agit de prendre le pouvoir.

Une grosse partie qui va se jouer, et pour laquelle les combattants font d'avance leurs préparatifs.

C'est le gouvernement lui-même qui a fourni le prétexte de la déclaration des hostilités.

M. Carnot d'une part et M. Constans de l'autre n'ont pas craint de parler d'apaisement, et ce mot d'apaisement se traduit nécessairement par « politique modérée ».

Premièrement, donc, les radicaux vont demander compte au ministre de l'intérieur des paroles imprudentes qui se sont échappées de sa bouche officielle.

Il faudra qu'il s'explique et qu'on sache enfin s'il est pour la marche en avant ou pour la reculade.

Et, comme on prévoit qu'il essaiera de se tirer d'affaires en disant qu'il est profondément républicain, on le poussera jusque dans ses derniers retranchements en exigeant de lui et de ses collègues des gages immédiats.

Ces gages seront, vous le pensez bien, de nouveaux actes de persécution.

On mettra le gouvernement en demeure de parachèver l'œuvre de laïcisation encore incomplète, de chasser les ordres religieux qui ont été tolérés jusqu'à ce jour.

En un mot, on exigera le recommencement de cette guerre religieuse, qui a déjà si fort troublé le pays ; et l'on réclamera, en outre, une nouvelle et sérieuse épuration administrative et judiciaire.

Là-dessus, le gouvernement risque fort de perdre l'équilibre.

Et, si les députés de la Droite se contentent d'assister à la bataille et s'abstiennent à l'heure du vote, il y a tout à parier que M. Constans et ses collègues seront vaincus.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

La loi a remis aux Conseils généraux le soin de diviser les communes en sections de vote. Le législateur, dit le *Moniteur*, a pensé qu'en chargeant de cette mission les assemblées départementales, il allait soustraire le sectionnement à l'arbitraire administratif ; en fait, il l'a livré aux préoccupations électorales. Voici le Conseil général du Nord qui décide à une grande majorité, et conformément à la proposition du préfet, qu'il n'y a pas lieu de sectionner la ville de Lille pour les élections municipales. Lille compte près de deux cent mille habitants. Trois jours après, le même Conseil général, à la même majorité, décide qu'il y a lieu de sectionner Halluin, qui est une ville de 45,000 âmes. Dans l'une et l'autre

commune on avait mis le sectionnement à l'enquête. Il ne s'est présenté personne pour déposer, ni à Lille, ni à Halluin. Le rapporteur de l'affaire du sectionnement de Lille devant le Conseil général a démontré que l'abstention de la population prouve qu'elle veut garder le scrutin de liste. Le rapporteur de l'affaire du sectionnement d'Halluin a exposé qu'en ne se rendant pas à l'enquête, la population d'Halluin a montré qu'elle ne tient pas au scrutin de liste.

Voilà comment une assemblée départementale, n'obéissant qu'aux passions politiques, accomplit sa mission.

La réponse de M. Rochefort

Nous extrayons de l'article que M. Henri Rochefort publie dans l'*Intransigeant*, sous le titre : « Confiance mal placée », les passages suivants :

« S'il est vrai que le général Boulanger, lorsqu'il était commandant du 43^e corps, c'est-à-dire avant son entrée dans la politique militante électorale et plébiscitaire, soit allé à Prangins rendre visite au prince Napoléon, il a commis là une faute d'autant plus grave que l'impopularité du cousin de Napoléon III est absolument irrémédiable, et que le général devait perdre d'un côté beaucoup plus que le faible appui du beau-frère du roi Humbert aurait pu lui faire gagner de l'autre.

« Nous avons d'abord soutenu et défendu le général Boulanger comme ministre de la guerre, nous l'avons suivi plus tard dans sa campagne révisionniste, parce que nous n'avons cessé de considérer la Constitution de 1875 comme une des plus monarchiques que la France ait jamais subies. Parce que, depuis qu'elle a consacré l'institution du Sénat, pas une réforme, pas un progrès ne s'est accompli et que nous sommes à cette heure dans le même état d'abâtardissement et de corruption que sous l'empire.

« En tous cas, il est, on en conviendra, assez singulier que ceux qui dénoncent aujourd'hui cette fâcheuse visite à Prangins et renchérissement sur les détails fournis par l'anonyme du *Figaro*, soient précisément les mêmes qui avaient conseillé cette compromettante démarche. Il est démontré, en effet, par leurs aveux, que le général n'a cédé qu'aux sollicitations de gens probablement intéressés à lui tendre un piège. Il a eu le grand tort d'y tomber et d'accorder sa confiance à de prétendus mandataires qui n'avaient reçu de personne aucun mandat.

« Il ressort que toutes les révélations contenues dans les *Coulisses du boulangisme* que le général était entouré d'un certain nombre d'individus suspects qui, sans doute, avaient reçu mission de le détourner de la République, en même temps que de le surveiller.

« Jeté subitement, et comme par un coup de tonnerre, au milieu des intrigues politiques, il s'y est laissé balloter sans se rendre un compte suffisant de la portée de ses paroles, non plus que de ses allées et venues. »

LES COULISSES DU BOULANGISME

Dans un article signé « Damoclès », la *Voix du Peuple*, le journal du général Boulanger, dit :

« L'intention de ces farceurs était de réformer, avec le discours de Tours pour programme, un boulangisme sans Boulanger, qu'ils auraient pu mettre au service de M. Constans ou du prince Jérôme, de M. Carnot ou du petit duc de Clairvaux, pourvu que l'acquéreur y mit le prix.

« Mais ils sont si maladroits, qu'en s'imaginant de faire leur propre éloge, ils démontrent tout à la fois leur incapacité et leur duplicité de maquignons vulgaires, en prouvant que, dans cette affaire, il n'y avait qu'un républicain convaincu et un honnête homme : le général. C'est le seul service qu'ils lui aient jamais rendu. Il est vrai que c'est sans le vouloir, même en voulant tout le contraire. »

Plus loin, la *Voix* ajoute :

« Il ne s'est pas entouré de ces gens-là. Ce sont bien eux qui l'ont entouré, qui se sont attachés à lui comme la *vermine à la peau du fauve*, qui l'ont obsédé, abusant de sa bienveillance et de sa crédulité loyale de soldat. Presque tous étaient des députés se targuant de ce titre, se faisant faire par des valets du journalisme, auxquels on promettait de futures sous-préfectures, des réclames effrontées.

« Ils vantaient leur républicanisme et ils se présentaient comme d'habiles politiques, sachant travailler « la matière électorale », suivant leur expression, si bien que ce général, qui n'avait jamais eu d'autre préoccupation que de réformer les abus militaires, d'améliorer l'armée et de préparer la revanche, a fini par leur confier sa destinée.

« Il la leur confia d'autant mieux qu'ils s'étaient associés à un ancien officier de cavalerie, camarade de promotion, que le général Boulanger n'aurait jamais suspecté parce qu'il croit à la loyauté militaire comme on croyait autrefois à la parole du gentilhomme. Celui-là avait fait ou paraissait avoir fait fortune dans les affaires ; il se prétendait alors millionnaire comme il se prétend aujourd'hui ruiné. Le général ne pouvait qu'admirer son habileté financière et avoir confiance en elle.

« Ce roublard (le comte Dillon) songea à mettre la popularité du général en entreprises et en actions, et à en faire l'objet d'une émission spéciale, comme s'il s'agissait de câbles transatlantiques ou de tramways océaniques. Il lui fallait un syndicat, un comité de députés et de sénateurs appointés, ayant des parts de fondateurs et des jetons de présence.

« Il les trouva parmi des « purs » qui avaient fait ce métier déjà avec des banquiers banqueroutiers et repris de justice, conseillers de pouffs financiers aussi bien que de coups d'État. Mais en s'associant à ce beau personnage qui devait répondre de la moralité et de la régularité de l'opération, il se garda bien d'en faire connaître le passé et les mérites au général. Peut-être d'ailleurs les ignorait-il et ne cherchait-il pas à les connaître. »

Le *Figaro* publie une note dans laquelle l'auteur des *Coulisses du Boulangisme* déclare qu'il est décidé à garder encore l'incognito dans lequel il s'est enfermé pour échapper à ces importunités qui assaillent les écrivains sincères et véridiques de l'histoire contemporaine.

« X... ne se cache pas, ajoute l'auteur de la note. Avant de remettre au *Figaro* la première copie de l'œuvre dont il s'est fait l'éditeur, il s'est révélé au principal intéressé, au général Boulanger.

« Il ne voulait pas que le général pût supposer un seul instant qu'il cherchait à se dérober. Il se nommera publiquement, ici même, quand il le jugera bon — à son heure, qui n'est pas loin de sonner. »

Il prévient ses « insulteurs, députés, conseillers municipaux ou journalistes », qu'ils « devront donner, à celui qui accepte la responsabilité des coulisses du *Figaro* et qu'ils outragent sans mesure, les explications ou les réparations de droit ».

S'il faut en croire M. Jules Jouy, le chansonnier du *Paris*, M. Laguerre ne serait pas sans posséder quelques données sur le mystère qui entoure encore la publication des « *Coulisses du boulangisme* ».

M. Jules Jouy affirme, en effet, avoir rencontré à Poissy M. Périer, l'un des gérants du *Figaro*, en compagnie de MM. Laguerre et Mermeix, quelques jours avant la publication des « *Coulisses du boulangisme* ». Or, M. Périer est spécialement chargé du *Supplément du Figaro*, et c'est dans le *Supplément du Figaro* que sont publiées les « *Coulisses du boulangisme* ».

M. Jouy a d'ailleurs rimé, pour les lecteurs du *Paris*, le récit de sa découverte dans la chanson que voici :

CHERCHEZ L'AUTEUR

AIR : *Allons! chasseur! vite en campagne!*

L'auteur inconnu des *Coulisses*,
Un gaillard vraiment sans façon,
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
Est-il seul?... A-t-il des complices?...
Vous le saurez par ma chanson!
Tonton, tontaine, tonton!

A Poissy, le long de la Seine,
Ayant taquiné le goujon,
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
J'allai dîner l'autre semaine,
Au restaurant de l'*Esturgeon*;
Tonton, tontaine, tonton!

Devant mon beefsteack je m'installe;
Quand je vois, plein d'émotion,
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
Trois bonshommes qui, dans la salle,
Causaient avec précaution,
Tonton, tontaine, tonton!

« Périer, Mermeix et Laguerre!
M'écriai-je l'air folichon,
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
« L'aventure n'est pas vulgaire!
Que cherchent-ils dans ce bouchon? »
Tonton, tontaine, tonton!

Trois jours après cette entrevue,
Le *Figaro*, l'air fanfaron,
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
Annonçait à la France émue
La grande publication,
Tonton, tontaine, tonton!

Périer, Mermeix et Laguerre!
Singulière réunion!
Tonton, tonton, tontaine, tonton!
A Poissy qu'alliez-vous donc faire
Et que complotiez-vous, sinon...
Tonton, tontaine, tonton!

Certifié absolument authentique :
JULES JOUY.

La disparition subite de la signature de M. Mermeix, dans le journal la *Presse*, avait fait croire que l'auteur des *Coulisses du boulangisme* a cessé d'être le collaborateur de M. Laguerre. Il n'en est rien.

Voici la note publiée par la *Presse* :

« Nos lecteurs ont certainement remarqué que la signature de notre collaborateur Mermeix a, depuis un mois, disparu du journal.

» A l'époque des vacances, notre collaborateur et ami nous avait demandé un congé d'un mois ; il reprendra mercredi matin sa collaboration régulière à la *Presse*. »

M. THIÉBAUD ET M. ROCHEFORT

On annonce qu'à la suite des articles publiés par l'*Intransigeant*, M. Georges Thiébaud aurait envoyé deux de ses amis à M. Henri Rochefort.

Les témoins de M. Thiébaud seraient partis pour Londres hier matin, dans le plus grand secret, car les lois sur le duel sont, on le sait, fort rigoureuses en Angleterre.

M. de Mackau, interviewé par le *Siècle*, a dit qu'il est exact que M. le Comte de Paris a reçu M. Boulanger à Londres, mais qu'il ne lui a jamais fourni d'argent.

UN DÉMENTI

On lit dans l'*Autorité* :

« L'homme masqué du *Figaro* poursuit sa publication sur les *Coulisses du boulangisme*.

» Tant qu'il ne s'est agi que d'histoires de famille entre boulangistes ou du voyage à Prangins, nous n'avions aucune observation à faire.

» Mais, dans le dernier numéro, la Droite et spécialement MM. de Mackau et de Martimprey sont mis directement en cause. Aussi sommes-nous autorisés à dire que cette partie, du moins, des *Coulisses du boulangisme* est un roman de la plus haute fantaisie. »

« Carnot est un imbécile ». — C'est en ces termes que M. Clémenceau a posé, en 1887, la candidature du député de la Côte-d'Or à la présidence de la République.

M. Henri Rochefort, qui était l'interlocuteur de M. Clémenceau, nous révèle cet incident, si piquant et si vrai, des coulisses républicaines.

Pourquoi les républicains ont-ils choisi M. Sadi Carnot pour en faire leur chef ? s'est-on demandé souvent.

Les gens bien intentionnés mais mal informés répondaient : Parce qu'il passe, à tort ou à raison, pour un honnête homme.

Cette erreur historique ne pourra plus sub-

sister, après la révélation de M. Henri Rochefort.

« Carnot est un imbécile », s'est écrié jadis M. Clémenceau.

Aussitôt tous les scrupules sont tombés.

Ce mot et ce témoignage ont suffi : M. Sadi Carnot a été élu à une grande majorité Président de la République française.

Et il sera peut-être réélu !

ENCORE UN AUTRE !

La liste des refusés du suffrage universel s'allonge toujours.

Les remontrances de l'opposition n'y font rien. C'est un parti pris évident de bafouer la volonté des électeurs.

M. Compayré, le fameux Compayré, ancien député blackboulé du Tarn, l'auteur de *manuels scolaires* où il expose la morale indépendante, celui qui écrivit à certain sénateur des recommandations si édifiantes au sujet du recensement de ses voix... vient d'être nommé recteur de l'académie de Montpellier, en remplacement de M. Chancel, décédé !

On ne pouvait mieux choisir pour présider à l'instruction de la jeunesse !

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Plusieurs journaux ont annoncé la suspension de paiements d'une des plus importantes maisons de soieries de la place de Lyon.

Nous pouvons donner des renseignements plus précis, dit la *Patrie*. Il s'agit de la maison Champagne, une des plus fortes de la ville de Lyon, dont le passif ne serait pas moindre de deux millions et demi et dont l'actif s'élèverait à huit cent mille francs.

Monseigneur le Comte de Paris, dès la réception de la dépêche l'informant de la mort de M. Edouard Grimblot, a télégraphié d'Ecosse à M. Eugène Dufeulle le chargeant d'exprimer sa profonde affliction et d'offrir ses condoléances.

Monseigneur le duc de Chartres a également chargé M. Dufeulle d'exprimer à Madame Grimblot, la grande part qu'il prenait à son deuil.

L'ESCADRE ANGLAISE

L'escadre anglaise est arrivée à Toulon hier matin à 10 heures et demie.

Le vaisseau amiral anglais a salué de quinze coups de canon le pavillon de l'amiral Duperré.

Le cuirassé le *Formidable* a rendu le salut.

L'amiral Hopkins a fait visite immédiatement au contre-amiral Rieunier, préfet maritime.

faudra bien en prendre son parti... Sans doute, poursuivit-il en baissant la voix, j'aurai pour compagnon de voyage... le beau monsieur de là-bas.

— Si vous voulez parlez de M. Deluzy, il court encore les champs. Ah ! ça, il était donc décidément votre complice... votre associé, veux-je dire ?

— Parbleu ! qu'eussé-je fait sans lui ? Après m'être évadé de Cayenne, je cherchai en France des endroits écartés loin de toute surveillance. et j'allai demander de l'occupation à la Forge-du-Saut. Je pouvais tenir les livres, graver des cachets et des coins pour les marques de fabrique. Deluzy m'accueillit et commença par me payer fort mal. Peu à peu il apprécia mieux mes talents, car mon habileté m'avait trahi. Il me poussa et nous en vinmes aux confidences, puis à une entente complète. Mais il m'a indignement exploité et je serais fâché qu'il se tirât du pétrin où je suis resté.

— Laissons cela, reprit Demoustier, et ne parlons que de vous... Votre sort en Nouvelle-Calédonie ne sera pas des plus gais, si vous n'avez les moyens de vous procurer quelques douceurs.

— C'est vrai, Monsieur ; j'ai pris l'habitude

L'entrevue du Tzar et de Guillaume II

La *Germania* a reçu de Saint-Petersbourg l'information suivante :

« Il circule ici, sur l'entretien des deux empereurs, une version dont on ne peut pas prouver l'authenticité, mais qui paraît assez vraisemblable.

» On raconte que le premier jour de l'entrevue, l'empereur Guillaume aurait, au cours de la conversation, exprimé le désir d'échanger plus souvent des visites avec le Tzar. Celui-ci, à ces ouvertures, changea de figure et répondit, en ponctuant chacune de ses paroles :

« — Oui, pourvu que la paix ne soit pas troublée. »

L'empereur Guillaume, un peu interdit du changement d'humeur du Tzar, dit ensuite d'un ton ferme :

« Pour le maintien de la paix, je crois pouvoir compter sur l'appui de Votre Majesté.

» — Mon programme, reprit le Tzar, c'est la paix ; mais la Russie est isolée ; la moitié de l'Europe, à partir de la Scandinavie jusqu'à l'Angleterre, et même jusqu'au Bosphore, regarde d'un œil hostile vers l'Orient et se montre jalouse de la puissance de la Russie. Si donc, on proposait à Votre Majesté de se mettre à la tête d'une coalition européenne, mon amour pour la paix n'y pourrait rien faire.

» — Eh bien ! dit Guillaume d'un ton solennel, de mon côté, ce projet n'existe pas ; je crois avoir assez de force pour le repousser, quel que soit l'Etat qui me le proposerait.

» Si nous deux avons vraiment la volonté ferme de maintenir la paix européenne, nous pourrions bien rendre au monde un service d'un prix inestimable : dissiper les craintes de guerre en rendant public notre désir de maintenir la paix. »

Le Tzar saisit la main de l'empereur Guillaume et approuva ses paroles d'un regard très expressif.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 septembre 1890.

Après la journée mémorable d'hier, la liquidation devait se continuer dans les meilleures conditions. Le 3 0/0 finit à 95.70 ; le 4 1/2 0/0 à 106.80.

Grande fermeté de nos établissements de crédit. Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,330.

La Banque de Paris ferme à 862. La Banque d'Escompte fait 528 en clôture. Le Crédit Lyonnais affirme son mouvement en avant à 813. Le Crédit Mobilier est mieux tenu à 438. La Société Générale est très ferme et cote 500. La Société de Dépôts et Comptes Courants demeure à 600. La Banque Nationale du Brésil oscille de 618 à 620.

En Banque, on retrouve le reflet de la bonne tenue du marché au parquet.

Quelques échanges ont eu lieu sur les actions Etablissements Eiffel qui sont restées bien tenues.

du confort et il me sera très dur... Tout ce qu'on a trouvé sur moi, au moment de mon arrestation, sera absorbé par les frais de justice.

— Eh bien ! Blaisot, que diriez-vous si l'on mettait à votre disposition une somme de dix mille francs, dont le revenu annuel, servi par des mains sûres, vous procurerait, dans votre future existence, un bien être relatif ?

— Dix mille francs ! s'écria Blaisot, ce serait presque une fortune, et en prenant des précautions pour que « l'autorité » ne puisse poser la griffe dessus...

— Tenez ! je ne vous ferai pas languir ; ces dix mille francs seront versés entre les mains des personnes que vous désignerez, si vous voulez me remettre la « planche aux banknotes » qui, vous me l'avez donné à entendre, est encore en votre pouvoir.

Blaisot attachait un regard perçant sur son interlocuteur.

— Au nom de qui me faites-vous cette proposition ? demanda-t-il.

— Que vous importe ? Avez-vous réellement cette planche, que l'agent anglais a recherchée avec tant de soin ?

— Peut-être ; mais apprenez-moi... Voyons,

On annonce l'apparition prochaine sur le marché d'une nouvelle valeur minière, la Silver Glance. Cette mine d'argent, située dans un des centres réputés les plus riches du globe, est de l'avis des ingénieurs, savants, chimistes et métallurgistes qui l'ont explorée, capable de donner un rendement annuel de 420 0/0. Nous reviendrons sur cette affaire qui mérite tout particulièrement l'attention de l'épargne. Les Chemins Economiques font 445.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE 77^e DE LIGNE AUX GRANDES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Voici l'itinéraire suivi, dans ces manœuvres, par le 77^e de ligne, de la garnison de Cholet, qui a passé une première fois à Saumur lundi dernier :

Départ de Cholet pour Vihiers, le 30 août. — Le 31, arrivée à Doué-la-Fontaine. — Le 1^{er} septembre, à Saumur. — Le 2, à Vernueil-le-Fourrier. — Les 3 et 4, à Villiers-au-Bouin et Couêmes. — Le 5, à Saint-Antoine-du-Rocher. — Le 6, à Monnaie (bivouac). — Le 7, à Châteaurenault. — Les 8 et 9, à Montreuil et Saint-Ouen. — Le 10, à Bléré. — Le 11, à Cormery. — Le 12, à Saint-Branches. — Les 13 et 14, à Sainte-Maure. — Le 15, à Chinon. — Le 16, à Saumur. — Le 17, à Doué-la-Fontaine. — Les 18 et 19, à Vihiers. — Le 20, arrivée à Cholet.

D'après cet itinéraire, le 77^e repassera donc le mardi 16 septembre à Saumur.

Comme il est impossible de connaître les cantonnements occupés par les hommes pendant les grandes manœuvres, nous rappellerons que les personnes qui désirent correspondre avec des officiers, sous-officiers et soldats prenant part à ces exercices doivent libeller ainsi l'adresse :

Monsieur X... (grade)
au ^e régiment de... (indiquer l'arme)
^e escadron (ou bataillon)
Grandes manœuvres du ^e corps
(ou manœuvres de la ^e brigade).

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS

Un dimanche à Paris

Nous rappelons le train de plaisir, à prix exceptionnellement réduits, de La Bohalle, Saumur, etc., qui partira samedi prochain 6 septembre, dans la soirée (à 7 h. 3 m. à Saumur), et permettra de passer à Paris la journée de dimanche 7 septembre.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)

Deuxième classe, 43 fr. ; troisième classe, 8 fr.

Au retour, départ de Paris dans la nuit de dimanche 7 à lundi 8 septembre.

L'émission des billets cessera samedi 5 septembre, à 6 heures du soir.

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

La cellule du prisonnier, comme toutes celles de Mazas, était fort exigüe et contenait seulement pour mobilier une couchette, une sorte de table et une chaise. Blaisot, qui ne portait pas l'uniforme de la prison, et qui avait encore sa grande redingote et ses lunettes bleues, conservait cet air paternel qu'il affectait quelquefois à la Forge. Quand on introduisit Demoustier, il se leva avec empressement.

L'avocat prit place comme il put et Blaisot demanda où en était son procès.

— L'affaire suit son cours, répliqua Demoustier ; mais, vous le savez, ce n'est pas moi qui dois vous défendre... Je me bornerai à donner des conseils au défenseur qui vous sera choisi... Néanmoins, ne vous faites pas illusion, mon cher ; vous serez condamné et envoyé en Nouvelle-Calédonie.

— Je ne l'ignore pas, Monsieur, et comme le climat est meilleur que celui de Cayenne, il

serait-ce le maître de forge par hasard ? Non, car il est ruiné... et sa femme aussi ; à moins que la mort du vieux bonhomme... Mais, tonnerre ! j'y suis, s'écria-t-il en se frappant le front ; c'est Mlle Jolivet, cette demoiselle si fière et si dédaigneuse qui veut faire disparaître... Elle ne l'aura pas !

— Ne cherchez pas, Blaisot... Pourquoi ne serait-ce pas moi... moi seul... qui aurais l'intention d'acquiescer cette plaque ?

— Vous ? dit le faussaire.

Tout à coup, il partit d'un éclat de rire.

— Au fait, pourquoi pas ? ajouta-t-il ; la spéculation est excellente. Ma plaque, tout le monde le reconnaît, est un véritable chef-d'œuvre. On peut tirer avec elle autant d'épreuves que l'on voudra, gagner des sommes énormes ; et il est presque impossible de reconnaître la fraude. Si Deluzy n'avait pas été un maladroit...

— Enfin, avez-vous cette planche et voulez-vous me la vendre ? fit Demoustier.

— Je l'ai cachée dans un endroit que moi seul connais... Mais, si je vous fournis les indications nécessaires pour la découvrir, qui me répond que mes dix mille francs seront exactement payés ?

NOMINATION D'AGENT-VOYER

M. Jousseume, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe à Longué, est nommé agent-voyer d'arrondissement à Baugé, en remplacement de M. Gallard, mis à la retraite.

ASSEMBLÉE DE CHACÉ

Le dimanche 14 septembre, assemblée de Chacé.

A cette occasion, il y aura mât de cocagne, courses en sac, aux œufs, à ânes, lancement de ballons, morceaux de musique, et le soir feu d'artifice, illuminations et bal public.

UN CURIEUX PHÉNOMÈNE

Les bateliers et les pêcheurs qui se trouvaient vendredi dans l'après-midi sur la Loire, entre les Ponts-de-Cé et Sainte-Gemmes, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, ont été témoins d'un curieux phénomène.

Un tourbillon d'une grande force a traversé obliquement le fleuve de l'Est à l'Ouest.

Sur son passage, le vent soulevait l'eau en colonne creuse.

Cette colonne, d'un diamètre approximatif de sept à huit mètres, s'élargissait et devenait plus mince à mesure qu'elle s'élevait en l'air.

Enfin, à une hauteur d'une trentaine de pieds, elle se résolvait en une pluie dont les plus grosses gouttes retombaient dans la Loire, tandis que le reste était emporté par le vent comme un brouillard.

TOURS. — Les manœuvres du 9^e corps.

Lundi matin, à 4 heures, les régiments de la garnison de Tours ont quitté leurs casernes pour effectuer des manœuvres d'ensemble.

Le 32^e et le 66^e de ligne se sont déployés entre Mettray et la Petite-Arche. Ils avaient mission de défendre la Tranchée contre la cavalerie venant du côté de Monnaie (25^e dragons et 7^e hussards).

Après plusieurs mouvements d'une réussite parfaite, les troupes sont rentrées à Tours, vers 11 heures.

Hier matin, à 11 heures et demie, le 66^e et le 32^e ont défilé dans la rue Royale, musique en tête.

Les 7^e, 8^e et 9^e batteries du 20^e régiment d'artillerie, de la garnison de Poitiers, sont arrivées à Tours à midi. Ils sont cantonnés sur les quais de la Loire. Ils venaient de Sainte-Maure et sont partis hier soir pour Château-la-Vallière.

Aujourd'hui mercredi, la 4^e, la 2^e et la 3^e batteries arrivent à Tours.

Demain jeudi, une expérience qui ne manquera pas d'intérêt sera faite : le 7^e hussards traversera le Cher à la nage.

Le 7^e hussards. — Le bruit s'est répandu en ville, dit le *Message*, que le 7^e hussards quit-

terait Tours après les grandes manœuvres. Il irait prendre garnison à Vienne (Isère), et aurait quelques escadrons détachés à Lyon. Sous toutes réserves.

— Cette pensée devait vous venir, répliqua Demoustier en souriant; aussi ne m'en offenserai-je pas. Ecoutez: j'ai été magistrat et je suis homme d'honneur... Je n'ai jamais manqué à ma parole, que je l'aie donnée à des honnêtes gens ou à des...

— Des coquins! dites le mot, répliqua Blaisot avec un grand flegme; ma foi! je me fierai à vous... Il y a des honnêtes gens, je le sais, quoique je n'en aie guère rencontré sur ma route... Vous aurez la plaque; mais il faut aller la prendre.

— Où donc?
— A la Forge-du-Saut; j'ai voulu la soustraire aux recherches de l'Anglais et aussi à celles de ce nigaud de Deluzy.

Il exposa qu'au moment de quitter la Forge, il avait enfoui la planche au pied d'un noyer, dans l'enclos de la maison Viglat. Il désigna exactement la place, et Demoustier prit des notes sur son calepin. Ceci fait, l'avocat se leva.

— Blaisot, dit-il, ce soir même, quelqu'un va partir pour la Forge. On sera de retour probablement après-demain dans la journée, et, si la plaque m'est remise, le troisième jour la somme de dix mille francs sera déposée

Conseil de guerre de Tours

Séance du 2 septembre

Le nommé Goubault (Armand-Victor), 23 ans, soldat de remonte, employé au service des salles à l'École de Saumur, profitait de sa situation pour se procurer certains renseignements concernant les élèves-officiers et les leur transmettre. Ces indiscrétions s'étant ébruitées, il fut arrêté et une fouille fut opérée parmi ses effets pour rechercher une clef d'un bureau que l'on croyait en sa possession.

La clef ne fut pas retrouvée, mais en revanche on découvrit dans la valise de Goubault un grand nombre d'effets ne lui appartenant pas. Interrogé sur la provenance de ces effets, Goubault hésita d'abord, puis enfin reconnut avoir dérobé pendant la première quinzaine du mois d'août:

1^o Une paire de boutons de nacre dans la chambre de l'élève-officier Aguado et lui appartenant;

2^o Un porte-monnaie-nécessaire dans la chambre de l'élève-officier de Gouvion-Saint-Cyr, et lui appartenant;

3^o Un étui à cigarettes dans la chambre de l'élève-officier Le Couteux et lui appartenant. Pour cet objet, le prévenu ajoute qu'il avait l'intention de le remettre dans la chambre de son propriétaire avant la sortie de ce dernier de l'hôpital;

4^o Une paire de chaussettes dans la chambre de M. Fleury, officier-élève, et lui appartenant;

5^o Trois paires de chaussettes dans la chambre de l'officier-élève Le Couteux et lui appartenant;

6^o Une paire de chaussettes dans la chambre de l'élève-officier de Thomereau et lui appartenant.

Le prévenu affirme en outre avoir trouvé à l'amphithéâtre une bague en or appartenant à l'élève-officier de Villefranche, le jeudi 7 août, et vers la même date, six paires de gants glacés et quatre mouchoirs. Les autres paires de chaussettes et les faux-cols qui complètent la série des effets trouvés en sa possession sont, dit-il, sa propriété.

Goubault reconnaît n'avoir jamais fait de démarches pour rechercher les propriétaires des différents objets qu'il dit avoir trouvés, mais il donne pour raison qu'on s'adressait le plus souvent à lui comme garçon de salle pour retrouver un objet égaré, et que, dans ce cas, il le rendait toujours. Il attendait, en conséquence, qu'on lui réclamât ceux-ci comme les autres.

Une somme de 32 fr. 45 c. a été trouvée

entre les mains de la personne que vous me nommerez.

— C'est bon, dit Blaisot joyeusement; et, comme je n'ai aucun doute à cet égard, je vais songer à qui vous verserez l'argent en question.

Il réfléchissait déjà à ce difficile problème quand Demoustier appela le gardien pour se faire ouvrir la porte de la cellule, et quitta Mazas.

La voiture le ramena à la maison de Saint-Mandé qu'il habitait avec son ami. Cette maison, dont Belcourt était propriétaire, avait l'aspect d'une petite usine; elle contenait, en effet, outre le logement du maître et de son monde, des ateliers où se confectionnaient les bonbons pharmaceutiques et les « petites boîtes » dont le docteur Jean avait tant de débit. En entrant dans la cour, on voyait, sous une remise, la superbe calèche du charlatan, calèche qui prenait ses quartiers d'hiver, comme ses maîtres, jusqu'à la saison nouvelle.

L'avocat s'empressa de se rendre auprès de Belcourt.

— Eh bien? demanda le docteur.

— Tout a réussi, répliqua Demoustier.

Et il raconta la convention qu'il venait de

conclure avec Blaisot. L'importance de la somme promise effraya un peu Belcourt.

— Il faudra peut-être quelques jours, dit-il, pour trouver ces dix mille francs...
— Eh! ils sont déjà trouvés, répliqua Demoustier; tu oublies que je suis le fondé de pouvoir de Mlle Joséphine Jolivet; elle m'a donné carte blanche, et j'ai en caisse plus de cinquante mille francs qui lui appartiennent... Le sacrifice pécuniaire n'est rien en comparaison de l'immense joie que lui causera la libération de sa sœur.

Les deux amis se concertèrent et l'on fit appeler Robillard. Il arriva gros, gras et souriant.

— Robillard, lui dit son maître, vous allez vous rendre sur-le-champ dans le Jura.

— Me voilà prêt, répliqua le pitre sans hésiter; je prendrai le train de sept heures.

On lui expliqua ce qu'il avait à faire, et, pour plus de sûreté, Demoustier lui remit ses notes.

— Bien, répliqua le brave garçon; je connais le noyer dont il s'agit; j'ai donné et reçu des gifles à son ombre... Tranquillisez-vous, Monsieur le docteur; dans quarante-huit heures, vous aurez de mes nouvelles... Aussi bien,

L'Académie des sciences s'est occupée des effets produits par le cyclone qui a ravagé le Jura le 19 août.

M. Bourgeat, professeur à la Faculté catholique des sciences de Lille, est allé étudier ces effets sur place.

Divers curés, entre autres ceux de Oyonnax et Saint-Georges, lui ont déclaré que, sur tout le parcours du météore et sur le territoire avoisinant, la soirée du 19 fut chaude et lourde; le matin, il n'était tombé que quelques rares gouttes de pluie.

Dès le commencement du cyclone, le ciel était sillonné d'éclairs qui se suivaient sans interruption et qui se déplaçaient avec lui.

La vitesse était effrayante.

Après le passage du météore, les étoiles brillaient dans un ciel très serein.

L'ouragan déchainé allait de l'O. 45° S. à l'E. 45° N. Il prenait en écharpe les grands arbres du Jura et les brisait.

Les toitures en zinc ont été particulièrement atteintes. A Saint-Claude, des portes ont été

dépoignées de leurs ferrures dans des appartements clos et non découverts; des clés ont été tordues, des glaces percées et sur leurs bords fondus coulaient des larmes de verre.

La tempête a parcouru 50 kilomètres en 50 minutes.

Les espaces atteints sont considérables: à Oyonnax, des arbres sont déracinés dans une zone de trois à quatre kilomètres; à Saint-Georges, sur une largeur de un kilomètre; à Saint-Claude, de 900 mètres, de même qu'à Longchaumois et aux Rousses.

Enfin, les bas-fonds, tels que Saint-Claude, ont le plus souffert; les saillies qui entourent Saint-Claude ont moins souffert que la ville.

Au restaurant:
— Dites-moi, Baptiste, c'est bien du canard sauvage que je mange là?

— Oh! oui, Monsieur, tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse dans la basse-cour avant de l'attraper.

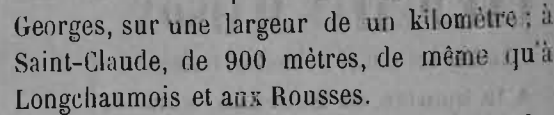
Le Mans, 1^{er} septembre.
Un étranger au chemin de fer a été tué au passage à niveau n° 1, entre Le Mans et Vouvres, par le train Orléans 32.

Bordeaux 2 septembre.
Une femme a été écrasée par le train 86, en gare d'Orlac, le 31 août, à 8 h. 50 soir.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE **A. RIVAUD**
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaillé aux Expositions.

Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
OREZZA
EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
La plus riche en fer et en acide carbonique
SOUVERAINE CONTRE:
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang — Consulter M.M. les Médecins.

Avis aux Chasseurs
ÉPICERIE CENTRALE
Rue Saint-Jean, Saumur
Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte	Pâtés de foie gras truffé,	Depuis 1 fr. 25 la boîte
	— de faisans,	
	— de grives,	
	— d'alouettes de Pithiviers,	
	— de bécasses,	
	Rillettes de Tours,	
Civet de lièvre,		
Galantine de bœuf,		
— de jambon,		
Etc., etc., etc.		

PAUL GARDET, propriétaire-gérant.

LE MONDE ILLUSTRÉ
13, quai Voltaire, Paris
Paraissant le samedi de chaque semaine
Sommaire du 30 Août:

TEXTE: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron.
— Nos gravures: *Débuts d'Étoile*, nouvelle, par Danielle d'Arthéz. — Mondains et mondaines, par ***. — A travers les champs, par Emile Desbeaux. — A travers la science, par Emile Gautier. — Silhouettes centenaires, par G. Lenôtre. — Lettres sur la photographie, par G. Lumen. — Les cabanes aux bords de mer, par Tristan. — *Frédéric*, par Marcel Prévost.

GRAVURES: Le voyage du Président de la République. — Le cyclone du 18 août. — A la fête de Saint-Germain-en-Laye. — Beaux-Arts: *Le dimanche à bord*. — Anvers: Le musée d'antiquité du Steen. — L'incendie du panorama de la Bastille. — L'heure du dîner à la Salpêtrière.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Dimanche 7 septembre 1890, à midi, en l'étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE PETITE MAISON

En très bon état et fraîchement réparée
A la montée de Bournan, commune de Bagneux
Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage, deux caves, hangar, écurie avec grenier au-dessus, cour, jardin.
Le tout contenant 12 ares environ.
On pourra traiter avant l'adjudication.
S'adresser à M. BLANCHARD, qui habite la maison, ou à M^e LE BARON, notaire. (682)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite, LE

Moulin à eau et à vapeur

DE LA

BLANCHISSERIE

Commune de Doué-la-Fontaine, à 2 kilomètres de la gare,

Contenant : quatre paires de meules, bluterie, nettoyage, etc., une chaudière neuve économique, de la force de 20 chevaux, ne dépensant que 20 centimes de charbon pour moudre un hectolitre de blé.
On montera des cylindres si le preneur le désire.

S'adresser, pour traiter, à M. SIGOGNE-LEROUX, propriétaire à Soulanges. (667)

A VENDRE FOIN

première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

MAGASIN

DÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

A CÉDER DE SUITE

MAGASIN D'ÉPICERIE & de Rouennerie

Situé à La Breille

S'adresser à M. REVÈCHE, à Brain-sur-Allonnes. (635)

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare, Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

A Vendre ou à Louer

POUR NOËL PROCHAIN

UNE MAISON

Et dépendances

Sise Grand'Rue, n^o 12, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (340)

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n^o 29. (434)

A LOUER

POUR NOËL PROCHAIN

Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

A Louer présentement

43, rue Nationale,

MAGASIN

Arrière-Magasin, 1^{er} et 2^e étage
CAVE ET GRENIER

A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant : 1^{er} et 2^e étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc.
S'adresser au bureau du journal.

M^{lle} HUTT, professeur de piano et de chant, demeure maintenant, 52, Grand'Rue, à Saumur.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS, donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais.
Rue Cendrière, n^o 4.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

Etude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Par suite de départ.

Le DIMANCHE 7 septembre 1890, à 1 heure du soir, au château de Beauregard, commune de Trèves-Cunault, autrefois occupé par M. HIRSCHLER,

Il sera vendu :

Deux chambres à coucher en acajou et palissandre, comprenant bois de lits, armoires à glace, commodes-toilette, tables de nuit, vieux coffre en bois sculpté, commode-bureau, armoires, tables, guéridons, liseuse, fauteuils, chaises, glace, pendules et flambeaux, rideaux, carpettes, tentures; Articles de literie, selle et bride, cuisinière en fonte, vins blanc et rouge en bouteilles, futailes, batterie de cuisine, bouteilles vides et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc. Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames.
Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée.
Seuls repr. autor. pour la France et ses Colonies : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS.
DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 4 f. 50.



AMEUBLEMENTS

En tous genres

H. Hardy

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces.
Chaises paille de couleur, cannelées et cuir de Cordoue. sièges en bois courbé (fortes remises sur les prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Découpage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846.
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison. PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée.....	la boîte	1.10
Galantine de volailles truffée.....	—	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.....	—	2.75 et 4.50
Pâté de foie gras truffé.....	—	2.75 et 4.50
Mortadell de Bologne.....	—	1.40 et 2. »
Galantine de bœuf.....	—	1.40 et 2.25
— de jambon.....	—	1.50 et 2.75
Langue de bœuf.....	—	2.50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum : 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLAIE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale (Vétérinaire). — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 SEPTEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0.....	ACTIONS	1855 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	531 —
3 0/0 amortissable.....	4200 —	Orléans.....	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	405 25
4 1/2 1883.....	530 —	Ouest.....	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	34 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	622 50	Compagnie parisienne du Gaz.....	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	33 50
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	1330 —	Transatlantique.....	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	106 —
— 1865 4 0/0.....	635 —	Canal de Panama.....	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	614 —
— 1869 3 0/0.....	800 —	Suez.....		
— 1871 3 0/0.....	435 —	VALEURS ÉTRANGÈRES	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ÉTRANGERS
— 1875 4 0/0.....	600 —	Autrichien 4 0/0 or.....	Est 3 0/0 anc. r. à 500.....	Emprunt russe 1862 5 0/0.....
— 1876 4 0/0.....	498 5	Dettes d'Égypte 6 0/0.....	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.....	— 1889 4 0/0.....
— 1886 3 0/0.....	900 —	Extérieur 4 0/0.....	Midi 3 0/0 ancien r. à 500.....	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série.....
Bons de liquidation.....	1490 —	Hongrie 4 0/0 or.....	Nord 3 0/0 r. à 500.....	— 2 ^e
	1295 —	Italie 5 0/0.....	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500.....	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
		Portugal 4 1/2 1888.....	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500.....	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,